

La France puissance maritime : entraînement et exercices

Atouts, limites et croquis de la puissance maritime française — Corrigé

Durée indicative : 45 min

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser les notions essentielles

- Une puissance maritime est un État capable d'utiliser, de contrôler et de valoriser les mers et les océans. Cette puissance peut être économique, militaire, scientifique, territoriale et géostratégique.
- La ZEE contribue à la puissance maritime car elle donne à l'État des droits d'exploitation et de gestion sur de vastes espaces maritimes. Pour la France, la 2e ZEE mondiale constitue un atout majeur pour les ressources, la surveillance, la recherche et l'influence internationale.
- La France est présente sur plusieurs océans grâce à la métropole ouverte sur l'Atlantique, la Manche et la Méditerranée, mais aussi grâce aux territoires ultramarins situés notamment dans les Caraïbes, l'océan Indien et le Pacifique.
- Le Havre est un grand port de commerce ouvert sur la Manche et les échanges mondialisés. Marseille-Fos est un grand port méditerranéen important pour les flux de marchandises et les relations avec l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Dunkerque est également un port majeur du nord de la France, lié aux échanges industriels et commerciaux.

Exercice 2 — Classer les atouts et les limites

- Atouts : 2e ZEE mondiale ; présence de territoires ultramarins ; grands ports métropolitains. Limites et défis : concurrence des grands ports étrangers ; protection de la biodiversité marine ; éloignement de certains territoires d'outre-mer. La protection de la biodiversité peut aussi être vue comme un enjeu positif si elle renforce la capacité de régulation de la France.
- Les territoires ultramarins sont un atout géostratégique car ils donnent à la France une présence dans plusieurs océans. Ils permettent d'étendre la ZEE française, de disposer de points d'appui pour la surveillance maritime et de renforcer l'influence française dans des espaces éloignés de la métropole.
- La protection des milieux marins est un défi car les espaces maritimes sont fragiles et soumis à des pressions : pollution, surexploitation, risques liés au trafic maritime ou au tourisme. C'est aussi un enjeu de puissance car un État capable de protéger, surveiller et réguler ses espaces maritimes renforce sa crédibilité internationale.
- Les ports français sont indispensables car ils relient la France aux flux de la mondialisation et permettent l'importation, l'exportation et les activités industrielles. Mais ils ne suffisent pas : une puissance maritime repose aussi sur une ZEE, une marine, des territoires ultramarins, des filières économiques, des capacités scientifiques et une action internationale.

Exercice 3 — Analyser un document géographique décrit

- Le document montre une présence française dans plusieurs espaces océaniques : la Manche, l'océan Atlantique, la mer Méditerranée, les Caraïbes, l'océan Indien et le Pacifique.
- Deux types d'éléments prouvent cette puissance : les grands ports métropolitains, comme Le Havre, Marseille-Fos et Dunkerque, et les vastes espaces maritimes de la ZEE associés aux territoires ultramarins. On peut aussi relever la dispersion des territoires ultramarins dans plusieurs océans.
- La carte montre que la puissance maritime française n'est pas seulement métropolitaine car une grande partie de sa présence maritime dépend des territoires ultramarins. Ceux-ci donnent à la France une implantation mondiale et élargissent fortement ses espaces maritimes.
- Un titre problématisé possible est : « La France, une puissance maritime mondiale grâce à ses ports et à ses outre-mer ? » ou « Comment la France affirme-t-elle sa puissance maritime à l'échelle mondiale ? »

Exercice 4 — Rédiger une réponse argumentée

- Une problématique adaptée peut être : « Dans quelle mesure les atouts maritimes de la France lui permettent-ils d'être une puissance maritime mondiale, malgré certaines limites ? »
- Un plan possible : I. Des atouts maritimes considérables à l'échelle mondiale ; II. Des activités et des infrastructures qui connectent la France à la mondialisation ; III. Des limites et des défis à relever pour affirmer cette puissance.
- Introduction possible : « Les mers et les océans jouent un rôle essentiel dans la mondialisation, car ils supportent une grande partie des échanges et concentrent de nombreux enjeux économiques, stratégiques et environnementaux. Une puissance maritime est un État capable de maîtriser, d'exploiter et de protéger des espaces maritimes tout en influençant les circulations mondiales. La France, grâce à sa ZEE, à ses ports et à ses territoires ultramarins, dispose d'atouts importants. Dans quelle mesure peut-elle être considérée comme une puissance maritime mondiale, malgré certaines limites ? »
- Paragraphe possible : « Un atout majeur de la puissance maritime française est l'étendue et la dispersion de ses espaces maritimes. La France possède la 2e ZEE mondiale, ce qui lui donne des droits sur de vastes espaces marins et sur leurs ressources. Cette situation s'explique en grande partie par les territoires ultramarins, présents dans plusieurs océans, notamment dans les Caraïbes, l'océan Indien et le Pacifique. Ces territoires offrent à la France des points d'appui géostratégiques et renforcent sa capacité de surveillance, de recherche et d'influence. À cela s'ajoutent de grands ports comme Le Havre, Marseille-Fos ou Dunkerque, qui relient le territoire français aux flux de la mondialisation. »